

✉ RGF 94 rue Réaumur 75002 Paris

☎ 01.55.80.66.43

site web : <http://www.fo-dgfiip-sd.fr/075/> et <http://www.fo-dgfiip.fr/> Fax 01.55.80.66.49

Courriel : fo.drifip75@dgfiip.finances.gouv.fr

23/01/2017

CHSCTi de Paris : compte-rendu de la 101ème réunion du 19/01/2017.

I - DRFIP : Réorganisation des brigades de vérification.

1) La ré-allocation géographique des moyens du contrôle fiscal, un cas résiduel.

En effet, les Dircofi n'ont qu'un gain net de 69 emplois sur les 1 538 supprimés, soit 4,5 % des effectifs du ministère qui ont été supprimés.

De toute façon, l'administration n'a pas présenté de chiffres qui laisseraient supposer le manque de vérifications dans certains endroits ou un excès de vérification à Paris.

2) Les brigades supprimées sont les suivantes :

Zone	BDV supprimées	Site
Nord	3ème BDV	Argonne
	11ème BDV	
Est	1ère BDV	Paganini
Centre	12ème BDV	St Hyacinthe
	13ème BDV	
Sud	4ème BDV	Geoffroy Saint Hilaire
Ouest	3ème BDV	Saint Sulpice
	4ème BDV	Beuret
	7ème BDV	Sand

Le déclin du contrôle fiscal en Ile de France.



Le nombre d'encadrants A+ de brigades est réduit à 31 à Paris (- 10). **22 postes de vérificateurs** sont supprimés.

Les critères de sélection des brigades à supprimer sont **la petite taille des brigades**, et un équilibre entre les brigades à 10, la position administrative des agents, et l'objectif **que le maximum d'agents ne change pas de site**.

Il en résulte que 28 des 30 brigades subsistantes au 01/09/2017 auront 10 vérificateurs, ce qui impactera la **disponibilité des chefs de service BDV**.

Ce contexte est **déstabilisant** pour les agents et leurs responsables, et **conduit à s'interroger sur l'avenir même du contrôle fiscal** dont certes les outils évoluent (création du contrôle à distance par la **loi de finances du 29/12/2016**, et le produit inutile Rialto version "**Memo**" que **FO FINANCES** et d'autre appellent à boycotter...). Il ne faut donc pas hésiter à solliciter le **médecin de prévention** pour faire part de son ressenti face à toutes ces difficultés.

3) La nouvelle **instruction contraignant à suivre la mission en cas de restructuration** n'est pas appliquée en 2017 à Paris, permettant aux vérificateurs de rester dans le ressort de leur Résidence d'Affectation Nationale (RAN), le ressort d'une ex-Dsf à Paris. Mais comme dans certaines RAN, un seul arrondissement accueille des vérificateurs (ex : le site Saint-Hyacinthe pour Paris Centre ex-754), les vérificateurs y resteront (ALD en surnombre). En tout cas, ils peuvent faire leurs vœux de mutation nationale jusqu'au **10/02/2017**.

II - La 3ème vague des Pôles de Contrôle des Revenus et du Patrimoine (PCRP) : 5-14ème, 6-13ème, 18-19-20ème.

1) - L'administration a fait état de documents nouveaux **permettant aux agents de rester dans leur arrondissement, ce qui limite l'impact sur la vie personnelle** des agents : **PCRP 5ème-14ème** (Geoffroy-St-Hilaire, Moulin Vert), **PCRP 6ème-13ème** (St-Sulpice, Tolbiac), **PCRP 18-19-20ème** (Boucry-Gdes Carrières, Argonne, Paganini). Il a toujours été prévu que le **PCRP 11ème-12ème** reste sur ses deux sites.

- 2) Aussi, **FO FINANCES** a demandé la création de postes d'adjoints pour les **PCRCP** car ce sont des postes lourds, ce qui pose question des conditions de travail des responsables, et des agents en attente de soutien technique. Le responsable **SIP GRANDES CARRIERES SUD** (s'occupant déjà de l'IFPP 18ème), sera cadre pour le 18ème.
- 3) Les structures seront donc pluri-arrondissements, à l'image du **PRCP du 17ème** (Reims et St-Petersbourg).
- 4) Les emplois **Fiscalité Immobilière** et leur périmètre ont été repris à l'identique de la situation actuelle. Toutefois, **il est prévu un rééquilibrage en cours de fonctionnement, des effectifs « contrôle », et « fiscalité immobilière »** (concrètement, les prochains postes pourvus en cas de mutation seront surtout les postes "contrôle").
- 5) Les agents **travailleront sur les dossiers de leur ardt** sauf "de manière résiduelle" s'il y a déséquilibre de charges de contrôle des Dossiers à Fort Enjeu (DFE), et aussi **dans leur spécialité** actuelle (vu lors d'un Chs précédent).
- 6) **TOLBIAC**. La Direction discute avec plusieurs services du 11ème étage, dans la perspective d'accueillir le **PRS Beuret**, espérant **le moins de contraintes** possibles pour ces services Fiscalité Immobilière (composante du futur Pcrp 6-13ème), brigade, et même Pôle de Contrôle et d'Expertise du 13ème pour l'espace d'accueil.

III - Centralisation de l'affranchissement du courrier sur deux sites (LONDRES et REAUMUR) au 01/09/2016 (au lieu de 5 sites).

- 1) L'administration a fait valoir qu'elle parvient à assurer **5 tournées de chauffeurs par semaine**, malgré l'absence d'emploi au **Tagerfip**, car la conduite fait partie de la doctrine d'emploi des agents de services communs. Elle a aussi refusé la proposition **FO FINANCES** de donner le statut de chauffeur aux agents assez dévoués pour encourir des amendes en conduisant.
- 2) L'administration n'a vu aucun problème de départ des courriers en fin d'année, disant avoir informé les chefs de service qu'il était **possible de demander des interventions spéciales de prélèvement du courrier si besoin**.
- 3) Mais des agents des **services communs** ont fait valoir la difficulté de leurs tâches au quotidien, et exprimé un besoin de reconnaissance (accueil, accompagnement d'entreprises intervenantes, surveillance du système de chauffage et climatisation, alerte des sociétés de maintenance, préparation de Cerfa malgré les défauts du logiciel **GEODIS**, surveillance de la machine multi-applicative, montage de mobilier, traitement du courrier...). Ils ont aussi souhaité être **davantage associés** à la définition de leurs tâches et aux achats d'équipement. Ils ont **obtenu que l'administration loue des véhicules utilitaires avec paroi séparative** pour éviter le mouvement des caisses de courrier durant le transport (l'administration en a informé les représentants le 20/01/17).
- 4) L'administration attend la réponse de la **cellule ergonomique** pour le service courrier (toutefois, elle attend déjà depuis plusieurs mois une réponse de cette cellule concernant le **Service Liaisons Rémunérations**).

IV - Budget - perspectives et propositions de dépenses adoptées.

- 1) **DNVSE. Saussure**. Rénovation des sanitaires ; rénovation des murs au 1er étage ; achat de 12 fontaines à eau.
- 2) **Douane. BSITM** (installation d'une verrière modulaire velux de 3 modules fixes avec stores), **Directions** (70 brassards guide et serre files, lampes fluorescentes).

V - FO FINANCES revendique des moyens en personnel et crédits pour **garantir une politique d'hygiène, de sécurité, de santé et des conditions de travail de haut niveau**. N'hésitez pas à contacter ses représentants :

Jean-Baptiste Chollet (Drfip, **UZES**), Philippe Mathieu (**Douanes**).

fo.drifip75@dgifp.finances.gouv.fr



BULLETIN D'ADHESION (à renvoyer à : **FO DGFIP Paris**,
94 rue Réaumur, 75002 Paris)

NOM : PRENOM :
 GRADE :
 AFFECTATION :
 déclare vouloir adhérer au Syndicat **FORCE OUVRIERE FINANCES PUBLIQUES**
 Fait à le
 (signature)

➔ 66 % de la cotisation syndicale est déductible du montant de l'impôt sur le revenu (pour connaître le barème, nous contacter).